



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOT-ET-GARONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°47-2020-145

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2020

Sommaire

Direction départementale des finances publiques de Lot-et-Garonne (DDFiP 47)

47-2020-11-10-001 - Arrêté de fermeture exceptionnelle T Casteljaloux (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances publiques de
Lot-et-Garonne (DDFiP 47)

47-2020-11-10-001

Arrêté de fermeture exceptionnelle T Casteljaloux

Arrêté de fermeture exceptionnelle T Casteljaloux



**Direction départementale des Finances
publiques de Lot-et-Garonne**
1 Place des Jacobins
47916 AGEN Cedex 9

Agen, le 10 novembre 2020

N° 7 /2020

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public
des services de la Direction Départementale des Finances Publiques de Lot et Garonne**

La Directrice Départementale des Finances Publiques de Lot-et-Garonne

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 26 et 43;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2019 portant nomination de Mme Sophie LOPEZ, Administratrice générale des Finances publiques, et l'affectant à la Direction départementale des Finances publiques de Lot-et-Garonne ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 1^{er} avril 2019, fixant au 3 août 2019 la date d'installation de Mme Sophie LOPEZ dans les fonctions de Directrice départementale des Finances publiques de Lot-et-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2019, publié au recueil des actes administratifs de l'État pour le Lot-et-Garonne, portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de Lot et Garonne.

ARRETE

Article 1er :

Pour des raisons de maintenance informatique, la trésorerie de Casteljaloux sera fermée au public, à titre exceptionnel, le jeudi 12 novembre 2020.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État pour le Lot-et-Garonne et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1.

Par délégation du Préfet,
Pour l'Administratrice générale des Finances Publiques
Sophie LOPEZ
l'Administratrice des Finances Publiques


Catherine PERINETTI